



Actualité Société

Au cœur de l'île invisible



L'expédition de la Société des explorations de Monaco dans l'océan Indien a mis en lumière un vaste herbier sous-marin et les nombreuses espèces qui y vivent.

G.MOUTARDIER/
EDM; S.BENDER/
AUTHENTIC/EDM;
N.MATHYS/
ZEPPELIN/EDM

RÉSERVE Dans l'océan Indien, le banc de Saya de Malha est l'un des plus grands herbiers sous-marins au monde

OBJECTIF La Société des explorations de Monaco, en mission sur place, veut en faire un exemple de protection de la mer



Sur la carte marine, elle se distingue sans effort ; à l'air libre, c'est une autre histoire. Car Saya de Malha est une île... invisible. Un immense banc de sable immergé – 42 000 kilomètres carrés, la taille de la Suisse ! – en plein cœur de l'océan Indien, sur le plateau des Mascareignes, entre l'île Maurice et les Seychelles. C'est le terrain de jeu choisi par la Société des explorations de Monaco, créée par le prince Albert II, pour y mener une expédition hors norme. *« Il s'agit d'un lieu unique au monde, explique l'administrateur délégué de la société, Robert Calcagno. L'île sous-marine se trouve en pleine mer, à 300 kilomètres des côtes, et pourtant elle est peu profonde : 7 mètres sous la surface pour son point culminant. »*

Pour cette « Mission océan Indien », Monaco a affrété le S.A. *Agulhas II*, un navire océanographique emblématique, parti à la recherche en début d'année – avec succès – de l'épave de *L'Endurance* de Sir Ernest Shackleton. Après avoir quitté Le Cap, en Afrique du Sud, le 3 octobre dernier, l'équipage – 150 personnes, 15 nationalités, des chercheurs, des étudiants, des artistes, des techniciens – a parcouru 13 500 kilomètres pendant deux mois. *« La particularité des missions d'exploration de Monaco est d'aller sur le terrain pour faire de la science pour l'action, précise Robert Calcagno. Car comme elles sont présidées par un chef d'État, cela permet d'aller convaincre les gouvernements de mieux protéger l'océan. »*

Et c'est exactement la démarche entreprise sur le banc de sable, où le bateau a stationné quinze jours. Découvert il y a cinq cents ans par des navigateurs portugais, Saya de Malha a fait l'objet d'un premier relevé topographique par le capitaine Moresby de la Royal Navy en 1838. Puis seules deux équipes s'y

sont aventurées: l'expédition *Sealark* en 1905, puis une mission soviétique du *R/V Odyssey* en 1988.

Près de trente-cinq ans plus tard, et grâce à une technologie de pointe – un ROV, des dragues, des chaluts, entre autres – les scientifiques ont remonté à bord entre 300 à 400 espèces de mollusques, environ 300 espèces de crustacés et une centaine d'espèces d'algues; une collecte qui sera notamment examinée par le Muséum national d'histoire naturelle, à Paris.

Mais sans attendre, et grâce à un réseau de taxonomistes à travers

le monde, l'équipe a pu confirmer des premières découvertes. « Des espèces nouvelles, jamais décrites par la science, ont été identifiées, dont trois spécimens de gastéropodes et un crustacé », détaille Francis Marsac, le directeur scientifique du projet et chercheur à l'Institut de recherche pour le développement. Deux autres espèces, emblématiques de l'île, ont été redécouvertes, dont le *Conus primus*, qui n'avait jusqu'alors été remonté qu'une seule fois par les Soviétiques. Et ce n'est pas fini : « Jusqu'à 20 % des mollusques vivant sur *Saya de Malha* sont peut-être des espèces endémiques nouvelles pour la science », imagine Francis Marsac. Les chercheurs s'attelleront à le confirmer pendant les trois à cinq prochaines années.

Sous l'eau, les plongeurs ont également survolé l'herbier, l'un des plus grands au monde. Ces prairies sous-marines jouent un rôle essentiel pour les écosystèmes et elles ingèrent aussi le carbone de nos émissions de CO₂. « Or ces herbiers sont souvent victimes du chalutage, précise Francis Marsac. Celui-ci est

plutôt en bonne santé, mais il est si vaste que nous n'avons pu parcourir que 60 000 mètres carrés sur 42 000 kilomètres carrés ! »

Trois nouveaux spécimens de gastéropodes et un crustacé identifiés

Si la mission permet de renseigner la biodiversité du lieu, elle a aussi une ambition politique. Selon le droit international, la haute mer, qui commence à 200 milles nautiques des côtes, n'appartient à personne. Mais en 2011, les Seychelles et l'île Maurice ont obtenu le statut d'extension du plateau continental pour *Saya de Malha*, leur octroyant des droits d'exploitation des ressources vivantes inféodées au fond et des ressources minérales du sol et du sous-sol. Une gouvernance conjointe

unique au monde. Mais des géants du secteur pétrolier, gazier et des métaux rares lorgnent les richesses enfouies dans le sous-sol du banc de sable. « Il est important de pouvoir identifier d'éventuels hot spots de biodiversité sur cet espace pour informer les deux États des risques potentiels de dégradation », explique Francis Marsac.

À New York cet été, les négociations visant à obtenir un traité international pour la protection de la biodiversité en haute mer ont échoué; celles sur l'exploitation des fonds marins – notamment pour y trouver des métaux rares – sont inquiétantes. À Montréal la semaine prochaine (voir ci-dessous), les aires marines protégées feront sans aucun doute l'objet de vives discussions. Dans ce contexte, Robert Calcagno érige l'île invisible en espoir : « Si on arrive à mettre en place des outils juridiques pour protéger la zone, *Saya de Malha* pourrait être un exemple pour d'autres endroits dans l'océan. » ●

MARIANNE ENAULT